

Travaux de modernisation sur la déchèterie de Plœmeur

A partir du 15 janvier 2019, Lorient Agglomération lance des travaux de modernisation sur la déchèterie de Plœmeur. Le dépôt de végétaux sera fortement perturbé durant trois mois.

Afin de fluidifier la circulation et limiter le temps d'attente des usagers, Lorient Agglomération réalise des travaux de restructuration de la plateforme réservée aux végétaux sur la déchèterie de Plœmeur. Ils débuteront mardi 15 janvier pour une durée de trois mois et permettront notamment la création d'une voie de sortie depuis le haut du quai pour désengorger et faciliter la circulation sur le site.

Durant les travaux, la déchèterie restera ouverte aux jours et horaires habituels mais le dépôt de végétaux sera fortement perturbé. Des bennes temporaires dédiées seront proposées mais le dépôt sera limité à de faibles quantités. Les habitants sont donc invités à limiter leur passage sur le site en reportant notamment les travaux de taille et d'entretien des jardins et en privilégiant le paillage et le compostage des végétaux. Ils peuvent également se réorienter vers les déchèteries de Lorient Nord (ouverte du lundi au samedi) et de Quéven (ouverte les lundis, mercredis et samedis) accessibles de 10h à 12h30 et de 14h à 18h.

252 Kg/ an / habitant sont déposés chaque année en déchèterie. Les apports les plus importants sont les végétaux (35 %, soit 18 502 tonnes), les gravats (28 %, 14 897 tonnes) et les encombrants (11 %, 5 889 tonnes).

Données extraites du rapport annuel 2017 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets

Comment limiter les passages en déchèterie ?

- **En apportant les papiers, les verres et les textiles en points d'apport volontaire**
Plus de 1 200 colonnes sont à votre disposition sur le territoire pour vous faciliter le tri. Trouvez les points les plus proches de chez vous en vous rendant sur lorient-agglo.bzh (rubrique Vos services > déchets > Collecte et tri).
- **En utilisant les bornes de collecte présentes en magasin**
De nombreux éco-organismes mettent à disposition des points de collecte en magasin pour recycler les objets usagés : ampoules, déchets électriques et électroniques, piles...
- **En retournant les appareils usagés chez les distributeurs**
A l'achat d'un appareil neuf, le distributeur a l'obligation de reprendre gratuitement l'ancien.
- **En favorisant le paillage et le compostage des végétaux**
Utilisez les tontes séchées pour le paillage des plants gourmands (tomates, fraisiers...), les haies broyées peuvent être compostées ou utilisées en paillage aux pieds des massifs et arbustes.

Contact presse Lorient Agglomération :

Myriam Breton-Robin - 02 90 74 73 68 - 06 01 19 30 08 mbretonrobin@agglo-orient.fr
<https://www.lorient-agglo.bzh/actualites/espace-presse/>

